

Charenton

magazine

N° 162 - juin 2011

FOCUS sur
L'HABITAT SOCIAL



Retour en images sur les derniers moments forts

4

6

Le théâtre à l'école, une autre manière d'apprendre



La nature comme meilleur atout pour gérer nos espaces verts

9

10

Ligne 8 du métro interrompue du 2 juillet jusqu'au 4 septembre.

DOSSIER



L'habitat : une garantie essentielle pour la qualité de vie

12

16

De nouveaux services en ligne sur www.charenton.fr

25



Lancement d'une campagne propreté en juin

18



Evan Fournier, le grand espoir du basket français, est fier d'être Charentonnais

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Parmi les principaux sujets de préoccupation des Français, et plus encore des Charentonnais, figure l'accès au logement.

Offrir à tous les conditions de se loger décemment, tel est l'objectif de la politique du logement social. Depuis 2000, la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) impose aux villes de disposer d'au moins 20% de logements sociaux afin de favoriser la mixité.

A Charenton, nous sommes bien au-delà avec 28% et pourtant il nous est impossible, comme de nombreuses communes franciliennes, de répondre à la très forte demande. Il est vrai que les prix des logements à Paris et en première couronne sont particulièrement élevés. Le parcours résidentiel classique qui permettrait de passer d'un logement social à l'accession à la propriété n'est donc pas toujours possible.

La loi de 2007 instituant le droit au logement opposable n'a pas davantage permis de résorber les difficultés. En effet, le taux de rotation dans ces logements reste trop faible et les changements de situation familiale (séparation ou accidents de la vie) ne font qu'ajouter une demande supplémentaire en appartements sociaux.

Pour sa part, la Ville agit en apportant des subventions ou en garantissant les emprunts des bailleurs sociaux. Des travaux de réhabilitation et d'amélioration du patrimoine sont entrepris comme nous le développons dans notre dossier. La vente de logements aux occupants est également favorisée.

Même si les difficultés demeurent - nous avons plus de 1 000 dossiers de demande de logements en attente -, Charenton a à cœur de maintenir la qualité de son parc d'immeubles sociaux parfaitement intégrés dans cet urbanisme harmonieux qui caractérise notre ville.

Bien sincèrement

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne



ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE

OFFICIEL

Inauguration de la Maison du combattant rénovée

Trait d'union entre le passé et le futur, le monde combattant tient une place importante dans la vie de notre ville. L'équipe municipale a voulu témoigner cet attachement sincère en allouant un budget de 100 000 € à la rénovation de la Maison du combattant du 38, rue des Bordeaux. Lieu de rencontres, de réunions et d'échanges conviviaux, cette structure est le point de jonction entre toutes les associations d'Anciens combattants. Le 7 mai, elles étaient toutes représentées aux côtés du Maire, Jean-Marie Brétillon, du Sénateur-Maire de Saint-Maurice, Christian Cambon, et de notre Député, Michel Herbillon, pour procéder à l'inauguration de leur Maison rénovée. Tous ont ainsi pu découvrir les deux grandes salles du rez-de-chaussée refaites du sol au plafond au sens strict du terme. Une attention particulièrement appréciée par les associatifs qui pourront à présent travailler au devoir de mémoire dans les meilleures conditions qui soient.

A cette occasion, Jean-Marie Brétillon a souhaité rendre hommage à son prédécesseur, Alain Griotteray, Maire de Charenton de 1973 à 2001. Alain Griotteray fut en effet l'un des plus jeunes résistants de France et chef du réseau Orion. Une salle de la Maison du Combattant porte désormais le nom d'Orion - Alain Griotteray. ■



FERMETURE DE LA RUE DE PARIS

L'été, on se promène rue de Paris...

S'il y a bien un signe qui ne trompe pas à Charenton sur l'arrivée de l'été, c'est lorsque les piétons prennent entièrement possession du tronçon de la rue de Paris compris entre la rue de la Mairie et la rue du Pont ! Depuis le 6 mai dernier et jusqu'au dimanche 4 septembre, c'est chose faite ! En effet durant toute cette période, la circulation de tous les véhicules est interdite sur cette voie tous les jours du lundi au jeudi de 18h à 22h et le week-end du vendredi 18h au samedi 7h puis de 14h au dimanche 7h. ■

SOUVENIR

Commémoration du génocide arménien

Le 28 avril, la communauté arménienne de Charenton et des villes avoisinantes ainsi que des membres de l'équipe municipale se sont réunis devant le Khatchkar du parc de La Cerisaie pour se recueillir à la mémoire des victimes du premier génocide du XX^{ème} siècle : celui du peuple arménien perpétré par le gouvernement "jeune-turc" en 1915. ■



JOURNÉE DE PRÉVENTION ROUTIÈRE

Informez pour plus de sécurité

Qu'ils soient piétons ou conducteurs, les jeunes sont les plus exposés aux risques d'accident. C'est la raison pour laquelle la Ville avait tenu, le 17 mai dernier, à organiser une journée de prévention routière. Cette opération qui s'est déroulée sur la place Aristide Briand avait pour objectif de faire prendre conscience aux 9/15 ans des dangers de la route. Espérons qu'après avoir participé aux ateliers proposés par la RATP, la Prévention routière, les polices nationale et municipale et la Croix rouge, les élèves des établissements scolaires de la ville auront compris combien il est important de prendre en compte les dangers de la route et d'observer un comportement exemplaire afin d'assurer leur sécurité et celle des autres. ■



SERVICE ENFANCE

Même "mini", les voyages forment la jeunesse



Du 11 au 15 avril, 31 jeunes Charentonnais âgés de 7 à 11 ans ont profité du mini-séjour organisé par la Ville à la Ferme d'Escures dans le Calvados. Encadrés par les équipes des centres de loisirs de Charenton, les vacanciers ont appris à prendre soin des animaux de la ferme, ont été initiés à l'accrobranche, ont pu pratiquer des activités manuelles, sportives et participer à des veillées... ■

CONFÉRENCE

L'adolescence en questions



Pierre Miroudot, Maire-adjoint chargé de la Solidarité (Santé, Action sociale, Logement).

La conférence du 3 mai sur "l'adolescence, l'un des plus grands chantiers de la vie", organisée par l'Accueil Ecoute Jeunes/Pôle Médiation Sociale du CCAS, en partenariat avec l'Association des Familles Charentonnaises, ALIAJ, le Centre Médico-Psychologique Georges Pérec et les associations de parents d'élèves, a remporté un réel succès. Nombreux ont été les parents qui se sont déplacés pour écouter et échanger avec le Docteur Barreteau du CMP Georges Pérec et le Docteur Patrice Huerre, tous 2 pédopsychiatres, qui ont abordé l'adolescence du côté du jeune et du côté des parents. ■

SENIORS

Le temps du muguet

Le 29 avril, comme chaque année, les 39 résidents de la RPA Jeanne d'Albret et les habitués qui viennent y déjeuner ont reçu de la part de la municipalité, représentée ce jour-là par Marie-Louise Freysz, Conseillère municipale déléguée à la Résidence Jeanne d'Albret, des brins de muguet. Les seniors ont été particulièrement touchés de recevoir ce porte-bonheur traditionnel, également symbole d'affection et d'amitié. ■



THÉÂTRE ET VIE SCOLAIRE

Les scolaires font la comédie !

Dans son précédent numéro, Charenton Magazine mettait en lumière l'implication des théâtres de la Communauté de communes auprès du monde scolaire, lui-même particulièrement actif pour initier des projets en classe ou sur le temps périscolaire.



Parce que les ateliers théâtres offrent aux élèves engagés, le temps, l'espace et la chance de se construire et de lire le monde autrement, les troupes scolaires ont depuis longtemps trouvé leur place au sein des établissements.

Jouer pour apprendre à vivre

C'est le cas, par exemple, des élèves de Notre-Dame-des-Missions qui, de la primaire jusqu'au lycée, ont la possibilité d'entrer dans la troupe des "Baladins de Notre-Dame". Ces comédiens en herbe montent d'ailleurs courageusement sur scène pour présenter le fruit de leur travail de l'année. Le programme en est très large puisqu'après "Les Rustres" de Goldoni et "Le Bourgeois Gentilhomme" de Molière, les classes de seconde présenteront les 9 et 10 juin "Les 10 petits Nègres" d'Agatha Christie, les adultes joueront "Le

dîner de cons" de Francis Veber les 17 et 18 juin et, enfin, les 6ème et les primaires défendront "Le Petit Prince" de Saint-Exupéry les 23 et 24 juin. La classe de 3^{ème} (304), quant à elle, proposera les 27 et 28 juin, son projet de l'année : "Nuit des Rois" de Shakespeare.

Ecole du spectateur, école du jeu

Au-delà d'un simple passe-temps, le théâtre a pris toute sa place dans la pédagogie même du monde scolaire. Pédagogie de projet, assurément, mais aussi pédagogie collective, le théâtre permet à chaque élève de se construire dans une dynamique et une discipline de groupe, de pousser son instinct d'initiative, de responsabilité et de solidarité. Ces projets sont menés, à Charenton, grâce à des partenariats artistiques comme au collège La Cerisaie avec la Compa-

gnie du Val d'Osne, compagnie en résidence. Ecole du spectateur qui développe chez les jeunes une sensibilité et un esprit critique, les interventions régulières de ces professionnels donnent aussi aux élèves les bases de l'école du jeu, de la mise en scène, et de l'envers du décor.

Ecrire et monter sur scène pour décomplexer la parole

Cet envers du décor qui chemine de l'écriture même du théâtre à la représentation sur scène a été le projet mené depuis le début de l'année par les élèves de première L du lycée Robert Schuman.

Encadré par l'association "Le Foyer" (un collectif d'artistes regroupant acteurs, metteurs en scène, musiciens...), cet atelier culturel a pour objectif de développer les qualités d'écriture et d'expression des élèves autour d'un thème général : la liberté d'expression. Une façon donc de "décomplexer" l'expression dans tous les sens du terme. Ce projet comportait deux phases : un "atelier d'écriture" au cours duquel les participants écrivaient des textes autour d'une situation définie, puis la mise en scène de certaines des productions écrites par les élèves eux-mêmes. Le résultat fut une représentation théâtrale intitulée "No Vacharan/Chroniques de la Suisse Nouvelle" qui s'est déroulée le 26 avril dernier au théâtre du Val d'Osne. ■

JEUNESSE

Des activités diverses et variées...

Cinéma, théâtre, danse, concert, bal,... les jeunes Charentonnais vont avoir un agenda bien rempli en juin !

MUSIQUES ACTUELLES

Vendredi 3 juin de 20h à 22h
Show Rap

Scène tremplin à Charenton pour présenter le travail des jeunes rappeurs et découvrir de nouvelles expressions urbaines.



Entrée : 4 € - Espace jeunesse - 7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.50 - www.aliaj.fr

DANSE

Samedi 11 juin de 20h à 22h
Show danse Hip Hop

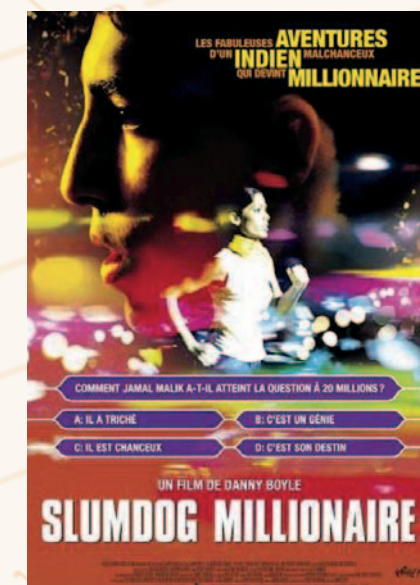
Grand spectacle festif de danse Hip Hop avec de nombreux groupes dont Feeling Step et Lady Mix...

Entrée : 4 € - Espace jeunesse - 7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.50 - www.aliaj.fr

CINÉMA SUR LES QUAIS

Vendredi 17 juin 2011 dès 20h

"Slumdog Millionaire" Ce film de Danny Boyle suit le destin de Jamal Malik, 18 ans, orphelin vivant dans les taudis de Mumbai. La séance débute alors qu'il est sur le point de remporter la somme colossale de 20 millions de roupies lors de la version indienne de l'émission Qui veut gagner des millions ? Il n'est plus qu'à une question de la victoire lorsque la police l'arrête sur un soupçon de tricherie... Une navette gratuite sera à disposition du public



à 19h45 devant le kiosque à journaux place Aristide Briand. Le retour est assuré.

Entrée libre - Espace jeunesse - 7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.58 - www.aliaj.fr

THÉÂTRE

Dimanche 19 juin à 16h
Les ateliers d'Aliaj en scène

Les 32 jeunes de l'atelier théâtre de l'Aliaj animé par Sylvie Leriche présentent leur spectacle de fin d'année avec des extraits de pièces de théâtre de Courteline, Tchekhov, Schmidt...

Entrée : 4 € - TVO - 49, rue du Maréchal Leclerc à Saint Maurice



◀ SOIRÉE FESTIVE

Samedi 25 juin de 19h30 à 23h
Bal des collégiens

Le grand rendez vous festif annuel, pour terminer l'année scolaire en beauté. Pour cette quatrième édition, le thème retenu est : le festival de Cannes débarque quai de Bercy ! Tenues de soirée conseillées !

Entrée : 2 € - Espace jeunesse - 7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.58 - www.aliaj.fr

ANIMATION ET SORTIES D'ÉTÉ

Les inscriptions s'ouvrent le 20 juin

Comme chaque année, l'équipe de l'Aliaj a concocté pour les jeunes Charentonnais un programme d'activités estivales très varié : sorties en plein air, pique-nique, piscine, Paris-plage, karaoké, activités manuelles...

Si votre enfant ou adolescent désire y participer, vous pourrez l'inscrire dès le lundi 20 juin en vous présentant au 7bis, quai des Carrières. Lors de cette inscription, vous devrez fournir les documents suivants : derniers avis d'imposition, carnet de santé, 1 photo d'identité. La participation financière demandée pour l'inscription du jeune au "club" sera calculée en fonction de votre quotient familial.

Espace jeunesse - 7 bis quai de Bercy - www.aliaj.fr - Tél. 01.46.76.44.56



PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES 2011-2012

Ouverture des inscriptions le 6 juin

Pour bénéficier de la restauration scolaire des accueils du soir en maternelle ou en élémentaire (études surveillées et garderie du soir) et des accueils de loisirs du mercredi, il est obligatoire de procéder à une **inscription préalable sur le site internet de la Ville** www.charenton.fr rubrique Espace famille entre le **6 juin** et le **12 août 2011**.

Cette inscription est obligatoire pour des raisons de sécurité et de responsabilité. Aucun enfant ne pourra donc être accueilli s'il n'a pas été inscrit préalablement.

Nouveau à la rentrée 2011

Pour répondre à la demande des parents qui rencontrent des difficultés pour venir chercher leur enfant à 18h, après les études surveillées ou les activités du soir, **la Ville met en place à compter de la rentrée 2011 une garderie gratuite de 18h à 18h30 au sein de chaque école élémentaire.**

Pour de plus amples informations, consulter le guide de la rentrée prochainement adressé aux familles. ■

CROIX ROUGE ET MONDE SCOLAIRE

Initiation de tous les CM2 aux gestes qui sauvent

Début mai, des bénévoles de la Croix rouge sont intervenus dans les classes de CM2 ou de double niveau CM1/CM2 pour initier les élèves aux premiers secours. Pendant une heure, les jeunes ont appris quelques gestes simples et pourtant essentiels pour faire face à quelques situations d'urgence : savoir protéger une victime, donner l'alerte, mettre en position latérale de sécurité (PLS) et gérer une personne inconsciente ou prise de malaise. ■



MINI SÉJOURS D'ÉTÉ Il reste encore des places !

Durant les vacances d'été, Charenton organise pour les enfants âgés de 7 à 11 ans des mini-séjours à Fécamp (Seine-Maritime) et à Louviers (Eure). Il reste encore quelques places, alors si vous désirez y inscrire votre enfant, adressez-vous au service Enfance. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 - fermé le mardi après-midi - 16, rue de Sully
Tél. 01.46.76.47.80 ■

FREDON-ILE DE FRANCE/VILLE DE CHARENTON

Un partenariat qui prend tout son sens



Des pièges ont été installés sur certains arbres pour suivre l'évolution des Mineses du marronnier présentes sur Charenton.



Nul besoin de pesticide ! Les coccinelles sont là pour éradiquer les pucerons envahissants.

Depuis plusieurs années, la Ville a pris le parti de gérer ses espaces verts dans un esprit de protection de l'environnement. Une volonté d'anticipation qui lui vaut d'entrer aisément dans les exigences du Grenelle II.

Particulièrement mis en lumière à l'occasion des fêtes de fin d'année et de la collecte des sapins de Noël, le recyclage communal des déchets verts n'a que des avantages pour la ville. En effet, en les transformant en paillage pour ses parterres, elle réalise des économies financières notables de mise en décharge. Cette pratique lui a également permis de réduire notablement sa consommation d'eau pour l'arrosage et surtout de limiter au maximum, voire de quasi éliminer sur certains sites, l'utilisation de désherbants.

Contribuer à l'épidémio-surveillance du territoire

Par ailleurs, depuis plusieurs années,

la commune est affiliée à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ile-de-France (FREDON), interlocuteur privilégié en matière de surveillance sanitaire du territoire. Avec elle, le service des Espaces verts réalise très régulièrement des relevés, des comptages des ravageurs ("mineuse du marronnier", "tigre du platane", etc.), nuisibles, champignons (rouille, oïdium) et insectes (pucerons, cochenilles) qui s'installent au cœur de nos plantations.

Redonner le pouvoir à la nature

La FREDON, de son côté, riche des contributions des diverses observations locales, dresse une synthèse et un bulletin qui permet aux communes de connaître la pression parasitaire du moment et de décider des moyens à mettre en œuvre pour intervenir... si intervention il faut car aujourd'hui, la tendance est à laisser la nature suivre son cours. Prenons pour exemple les pucerons. S'il n'est pas toujours

agréable de les voir s'installer dans les rosiers, il suffit d'être patient car ces derniers seront éradiqués, quelques jours plus tard, dans le respect le plus total qui soit de l'écosystème, par les coccinelles que nous affectionnons bien plus !

Répondre et devancer le Grenelle II

Grâce à ces pratiques respectueuses de l'environnement, Charenton répond et devance même les exigences de la loi de juillet 2010 connue sous le nom de "Grenelle II" et du plan "écophyto 2018" qui imposent notamment la réduction de 50% des pesticides (y compris dans les zones non agricoles comme Charenton) et qui préconisent, pour assurer une bonne épidémio-surveillance, la mise en place d'un réseau d'observateurs locaux.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Enquête publique

L'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme a débuté le 19 mai et se poursuit jusqu'au 21 juin 2011 inclus. Aux jours et heures d'ouverture habituels et exceptionnellement les mardis et vendredis, chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur, Sylvie Helynck. Comme le 23 mai dernier, cette dernière recevra le public, au service urbanisme, le **mercredi 1^{er} juin** et le **samedi 18 juin** de 9h30 à 12h.

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public au service urbanisme. ■



PLACE HENRI IV

Quand vieillir en beauté n'est pas toujours gage de bonne santé

La place Henri IV a été configurée telle que nous la connaissons aujourd'hui depuis plusieurs dizaines d'années. Le temps faisant, son patrimoine arboré se fait donc vieillissant.

Actuellement, les arbres y sont taillés en vert (c'est-à-dire lorsqu'ils ont des feuilles) une fois par an et maintenus dans un gabarit permettant de les pérenniser le mieux possible et d'accompagner l'harmonie de la place. Néanmoins, malgré toutes ces attentions et l'aspect satisfaisant de leur feuillage, certains présentent des cavités et des anomalies dues à des attaques de champignons qui détruisent les tissus du bois. C'est pourquoi la Ville a missionné un bureau d'études afin d'avoir une analyse objective et une projection du devenir de ces arbres.

Il s'avère d'ores et déjà que certains spécimens sont condamnés. Il conviendra donc, au terme du diagnostic, d'étudier un réaménagement de la place. Une opération sur laquelle Charenton Magazine ne manquera pas de revenir en temps utile.



VIADUC RATP

Réouverture du chantier le 2 juillet

Après une première phase de travaux réalisés au cours de l'été 2010, la RATP relance le chantier du viaduc du pont de Charenton à partir du 2 juillet.

Une première phase de travaux concernant le viaduc RATP traversant la Seine parallèlement au Pont de Charenton avait eu lieu au cours de l'été 2010. Cette intervention avait alors engendré l'interruption de la ligne 8 du métro entre les stations Maisons-Alfort-Ecole vétérinaire et Charenton-écoles. **Une seconde et dernière phase similaire doit s'engager à l'été prochain dès le samedi 2 juillet et jusqu'au dimanche 4 septembre inclus.** Comme l'an dernier l'interruption du trafic entre les stations charentonnaise et maisonnaise sera suppléée par la mise en place de bus. Afin de rejoindre Charenton, les bus de substitution devront emprunter, depuis le Pont de Charenton, le quai des Carrières puis remonter la rue des Bordeaux (dont le sens de circulation sera inversé pour l'occasion) afin d'atteindre son arrêt provisoire situé entre le 93 et le 101 de la rue de Paris, soit à quelques pas de

la station de métro. Les passagers devant rejoindre, quant à eux, Maisons-Alfort accèderont, comme l'an passé, aux bus sur la place Ramon. Ces derniers rejoindront la station maisonnaise via la rue Arthur Croquette à l'exception des trois premières semaines d'août durant lesquelles cette voie sera fermée à toute circulation en raison des travaux de mise en peinture du tronçon du viaduc qui surplombe cette rue. En outre, la circulation sera alternée de nuit (de 22h à 6h) sur le quai des Carrières à hauteur du chantier pour faciliter les travaux de rénovation. Enfin, il est important de noter que **de la mi-juin au mois de septembre**, la mise en place des arrêts provisoires des autobus de substitution imposera une **interdiction de stationnement rue de Paris entre le n°93 et le 101 ainsi que du n°75 jusqu'au croisement de la rue de Paris avec la rue Arthur Croquette.** ■

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE BERCY/CHARENTON

Lancement de la concertation

Le 11 mai dernier s'est tenue à la Mairie du 12^{ème} arrondissement une réunion publique de lancement de la concertation relative au projet d'aménagement du site Bercy/Charenton. Cette réunion avait pour objectif de présenter les modalités de la concertation mise en place, un premier diagnostic du site, ses enjeux, le déroulement et le calendrier des études.

La concertation va se poursuivre par un atelier thématique organisé le 16 juin. Il sera l'occasion privilégiée pour que les habitants des 2 collectivités, les associations et l'équipe d'étude puissent travailler ensemble.

Si vous n'avez pas pu assister à la réunion publique du 11 mai, mais que vous souhaitez participer à l'atelier thématique urbain, vous pouvez envoyer vos coordonnées et/ou vos réflexions sur le projet par mail : concertationbercycharenton@etat-desprit.fr ■

CINÉ-CLUB DU JEUDI

"Portier fait son cinéma"

Une programmation éclectique préparée par le service Retraités du CCAS permet aux amoureux du cinéma de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Le ciné-club du jeudi a deux mots d'ordre : "liberté", parce que sans inscription préalable et "éclectisme" parce que la programmation qui laisse la part aussi belle aux comédies, policiers, aventures, drames, etc. s'adresse à tous. Ces rencontres, qui se déroulent à partir de 14h30 au Centre Alexandre Portier, ont été instaurées pour répondre à un besoin des seniors : pouvoir découvrir des films récents et pour autant à un prix modique (voir tarifs ci-dessous). Le fait d'assister à ces séances dans une ambiance conviviale permet aux spectateurs d'échanger leurs émotions : rires, souvenirs, larmes, anecdotes, tout est propice pour que la parole se libère, pour que du lien se

crée après la séance autour d'un rafraîchissement. Pour prolonger ces moments et encourager les seniors à continuer à sortir à l'extérieur, des séances du ciné-club "hors les murs" sont régulièrement programmées au "Cinéma du Palais" à Créteil. De quoi, tout en enrichissant agréablement son imaginaire via le 7^{ème} art, rester actif et relié aux autres. Alors moteur !
Tarif : 3,10 € la séance ou une carte de 8 entrées au prix de 21€ (la 8^{ème} offerte).

Pour la programmation Hors les Murs au Cinéma du Palais, contacter Karine au 01.45.18.36.34 Centre Alexandre Portier

DISPOSITIF PRÉVENTION CANICULE

N'hésitez pas, inscrivez-vous !



Comme 162 Charentonnais l'an passé, si vous avez 65 ans ou plus, 60 ans et plus reconnus inaptes au travail ou encore si vous êtes une personne adulte handicapée, répondez au courrier qui va vous être adressé par le Service Retraités dans quelques jours et par lequel la Ville vous propose de vous inscrire dans son dispositif de prévention canicule. Grâce à cette inscription simple et gratuite sur la liste des personnes isolées (registre confidentiel), en cas

de grandes chaleurs et de lancement du plan d'alerte et d'urgence, les agents du CCAS pourront vous téléphoner régulièrement afin de vous apporter des conseils et surtout une assistance en cas de problème.

Le formulaire d'inscription est à retourner au Centre Alexandre Portier 21bis, rue des Bordeaux. ■

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CINÉ-CLUB



JEUDI 9 JUIN
"La tête en friche"
Comédie dramatique
de Jean Becker 1h22.

Avec : Gérard Depardieu, Gisèle Casadesu, Maurane, Patrick Bouchitey, Jean-François Stévenin



JEUDI 23 JUIN
"Le petit Nicolas"
Comédie
de Laurent Tirard
1h30.

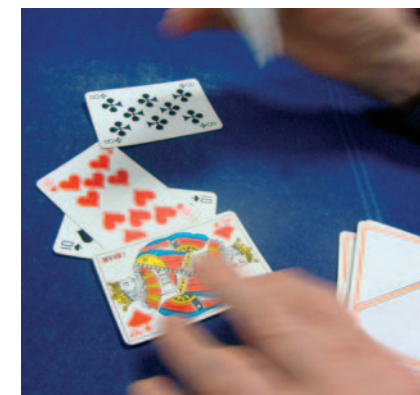
Avec : Maxime Godart, Valérie Lemercier, Kad Merad, Sandrine Kiberlain, François-Xavier Demaison

BELOTE

Prenez votre place au tournoi

Le Service Retraités du CCAS invite tous les amateurs de belote pour un tournoi organisé **le 27 juin prochain**.

Pour y participer, contacter le service le vendredi 24 juin entre 10h et 12h au 01.45.18.36.37 ■



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, résidentialisation du parc locatif social, lancement des travaux préliminaires du Programme Local d'Habitat, les projets ne manquent pas cette année en matière de logement à Charenton.

Un logement social de qualité à Charenton

Dans le cadre de leur compétence en matière d'habitat, la ville de Charenton et la Communauté de communes Charenton-Saint-Maurice se sont données pour objectif de favoriser une haute qualité de vie à tous leurs habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires (de biens privés ou de logements à loyers maîtrisés). La revalorisation du cadre de vie dans l'esprit d'une mixité sociale réussie, ne peut aboutir sans une profonde rénovation des parcs de logements sociaux et des centres anciens.

Un outil pour les propriétaires

C'est ainsi que depuis avril 2009 et pour une durée de 5 ans, la Ville a

lancé une grande Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) pour aider, dans certains quartiers, les propriétaires, par des conseils et des aides financières, à réaliser des travaux de mises aux normes, des ravalements et mettre en œuvre des démarches qui s'inscrivent dans une logique de Développement Durable. Aujourd'hui, bon nombre de propriétaires charentonnais ont bénéficié de l'OPAH Vieux Bourg (voir encadré).

Ville et Communauté de communes partenaires des bailleurs sociaux

Les immeubles relevant des bailleurs sociaux n'ont pas été oubliés. Des opérations de résidentialisation ont dûes et déjà été menées et plusieurs

projets d'envergure ne sauraient tarder à démarrer. Il faut noter que ces chantiers sont financés par les bailleurs sociaux installés sur la ville. Toutefois, la municipalité les incite et les soutient dans leurs ambitions par le biais de subventions ou de garanties d'emprunt. Ce partenariat, outre la preuve qu'il fait de l'implication de la ville pour le logement social, permet également à Charenton de s'assurer la réservation d'au moins 20% de logements sociaux dans les immeubles réhabilités.

C'est ainsi que sur les 4119 logements sociaux que compte Charenton, la Ville a signé des conventions avec les 11 bailleurs pour obtenir 1171 réservations soit 28,42% (chiffres de 2010).

Des projets concertés

Ces bailleurs, au fil du temps, réalisent des travaux de rénovation au sens strict du terme (ravalement, remises aux normes, cages d'ascenseurs, etc.) qui améliorent assurément les conditions de vie des locataires.

Cependant, la nécessité d'aller encore plus loin s'impose et c'est pourquoi 3F, ICF la Sablière, Valophis et Emmaüs vont lancer, chacun sur ses propriétés des actions plus globales visant à transformer le cadre de vie, à modifier le mode d'organisation spatial de leurs résidences et à créer ou améliorer des espaces verts.

Trois questions à...

Pierre Miroudot,
Maire-adjoint chargé
de la Solidarité
(Santé, Action sociale, Logement)



Charenton est souvent citée pour son attractivité. Dans ces conditions, quelle est la place du logement social dans notre ville ?

L'équipe municipale a à cœur de proposer à ses habitants un cadre de vie agréable, une ville où il fait bon vivre. Les parcours personnels des Charentonnais sont divers et il n'est pas question de laisser qui que ce soit sur le bord de la route. C'est la raison pour laquelle nous utilisons toutes les possibilités pour répondre aux besoins et cela passe notamment par des logements sociaux de qualité. Dès le début de ce mandat, c'est par un acte fort, en réunissant sous la même délégation l'action sociale, la solidarité et le logement, que la municipalité a fait la preuve d'une réelle volonté de gérer au mieux et avec perspicacité les difficultés rencontrées par certains habitants y compris en matière de logement. Cette délégation élargie a permis à la Ville d'instaurer une collaboration étroite entre les bailleurs, les travailleurs sociaux et même la police afin d'œuvrer de concert sur les dossiers les plus délicats et éviter le pire comme, par exemple, des expulsions toujours traumatisantes pour les familles qui en sont victimes.

Si le logement social est une priorité pour la Ville, pourquoi tant de demandes restent sans réponse favorable ?

Il est bien évident qu'en ma qualité d'élue en charge du logement social, j'aimerais satisfaire toutes les demandes mais la problématique du logement social ne se résume pas à "vouloir" mais plutôt à "pouvoir". La ville est « victime » de son attractivité et nous enregistrons plus de 1 000 demandes en attente. Concrètement, il faut tout d'abord avoir en tête que nous ne sommes réservataires d'environ 28% des logements sociaux implantés sur notre territoire. Nous ne maîtrisons donc pas toutes les attributions de logements qui sont également du ressort de la Préfecture, des bailleurs sociaux et du 1% patronal. Toutefois, en sa qualité de membre de la commission d'attribution, la ville



tente toujours de faire prévaloir les demandes formulées par des personnes résidant déjà sur Charenton. A cela s'ajoute une autre réalité : le taux de rotation est très faible à Charenton. Les locataires ne déménagent guère et le parc de F3, et plus encore de F4 et F5, est très rare. Il est donc difficile de proposer des appartements adaptés aux besoins des familles ayant plusieurs enfants, par exemple. Parallèlement, il y a les nouvelles dispositions définies par la loi de mobilisation et de lutte contre l'exclusion (Molle) qui ont resserré les conditions d'attribution d'un logement social notamment en matière de revenus puisque les plafonds de ressources pour accéder au logement social ont été abaissés de 10%. Nous ne pouvons pas déroger à ces règles eu égard à la loi mais aussi au nombre de dossiers soumis. Enfin, n'oublions pas les contraintes que le droit au logement opposable impose à la Préfecture qui pèsent très lourdement dans les attributions.

Des projets sont-ils à l'étude pour élargir l'offre en matière de logement social ?

Construire d'autres logements sociaux, certes, mais il nous paraît également intéressant de favoriser le parcours résidentiel des Charentonnais en leur permettant de quitter le parc social pour le parc privé et enfin leur donner l'occasion d'accéder à la propriété. Des opérations actuellement en cours ou à l'étude vont permettre d'augmenter l'offre. Il s'agit de la construction de la maison médicalisée qui avec ses 70 lits entrera dans le quota des logements sociaux, du futur développement du quartier de Bercy où il y aura des constructions d'immeubles sociaux. ■

Ces stratégies de requalification sont le fruit de longues analyses, de diagnostics, d'établissements de projet et systématiquement, dans le cadre de ces trois projets, d'une véritable concertation avec les locataires ; l'idée étant de ne pas imposer aux habitants un nouveau cadre de vie mais bien d'adapter ce dernier à leurs besoins.

Résidence Bobillot-Sellier : un patrimoine à capitaliser



La Résidence Bobillot-Sellier, gérée par Valophis Habitat, est un projet architectural de qualité réalisé après la Seconde Guerre mondiale. Remarquable à plus d'un titre, ce bâtiment trouve toute son identité autour de son mur monumental ponctué d'un escalier partiellement inscrit au répertoire des

Monuments Historiques. Malheureusement, au fil des années et des diverses interventions d'aménagement, la résidence a perdu son identité architecturale, en un mot, son charme. C'est la raison pour laquelle, le bailleur social a décidé de lancer une grande opération de réhabilitation, présentée aux habitants le 24 mai dernier et qui s'étalera jusqu'en 2013. Ces travaux vont notamment consister à :

- sécuriser l'ensemble du bâti en installant un portail d'accès,
- regrouper les places de stationnement au centre de la résidence afin de libérer la terrasse et y laisser un espace plus important pour les piétons à Sellier,
- prolonger l'alignement d'arbres,
- valoriser les fontaines,
- favoriser l'accessibilité aux habitations (élargissement des trottoirs, mise à niveau de ces derniers avec les halls de Bobillot, ...)
- différencier finement les trois cours à l'aide de briques émaillées et colorées installées le long des jardinières, elles-mêmes requalifiées pour mieux laisser passer la lumière,
- mettre en valeur les entrées côté quai des Carrières grâce à des miroirs d'eau éphémères (dalles de pierre naturelle polie).

Le bâtiment Etoile : un espace à partager

L'Immobilière 3F a présenté, le 20 septembre dernier, aux locataires des



256 logements du bâtiment Etoile ou "Tripode" (1, rue de l'Arcade, 8, rue du Port aux Lions et 7, quai de Bercy) un vaste projet de résidentialisation qui vise à une meilleure sécurisation du site et surtout à offrir un confort notoire pour tous les habitants de cette résidence. Les travaux, prévus pour une durée de 10 mois porteront sur :

- la réfection de l'ensemble de la voirie et des places de stationnement pour les voitures comme les 2 roues (dont le nombre sera accru),
- l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- la création d'une pergola pour les ordures ménagères et la collecte sélective,
- la réfection des espaces verts et de l'éclairage,
- l'installation d'une aire de jeux supplémentaire,

- la pose d'une clôture et la mise en place de portails coulissants assurant ainsi un meilleur contrôle des accès piétons et routiers. Les halls auront, eux aussi, un droit d'accès contrôlé. Il faut noter que ce projet de grande envergure ne sera en aucun cas financé par une hausse des loyers.

La résidence Bordeaux-Archevêché bientôt réhabilitée

Depuis le 2 mai, des travaux ont débuté dans la résidence Bordeaux-Archevêché. Ce chantier de réhabilitation profite à 171 logements qui, à l'issue du chantier pourront bénéficier :

- de nouveaux locaux pour la collecte sélective,
- de locaux pour vélos,
- de façade et de toitures réhabilitées, d'espace à présents privatisés et ainsi plus sécurisés grâce à la mise en place de grilles métalliques.

Le bailleur Emmaüs a par ailleurs un projet de réhabilitation à l'étude pour les habitations situées au 2 de la rue de la Liberté. Ce projet sera proposé aux locataires à l'automne afin de lancer le chantier au cours du 1^{er} semestre 2012.

Il en est de même de ICF la Sablière qui prévoit pour 2012 des travaux importants de réhabilitation des immeubles situés au 16-18, rue Victor Hugo et au 105, rue de Paris.

On le constate avec l'OPAH et le dynamisme des bailleurs sociaux, l'habitat est un secteur en mouvement à Charenton ; un mouvement qui prendra d'autant plus d'ampleur lorsque les travaux préparatoires (actuellement en cours) nécessaires au lancement du Programme Local d'Habitat (voir encadré) seront achevés. ■



Le PLH, qu'est-ce que c'est ?

La Communauté de communes Charenton/Saint-Maurice entre dans le champ d'application de la loi MOLLE du 25 mars 2009 dite loi de Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion. Il en résulte l'obligation de la mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).

Le PLH est un document de programmation qui doit définir, pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes visant à mettre en œuvre une politique optimale en matière d'habitat, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les quartiers d'une même commune et les territoires composant l'intercommunalité une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement.

C'est dans ce contexte législatif que le Conseil communautaire de Charenton/Saint-Maurice a décidé par délibération du 13 décembre 2010 d'engager la procédure d'élaboration d'un PLH sur l'ensemble du territoire intercommunal. ■

OPAH Vieux Bourg

Sont concernés par l'OPAH "Vieux Bourg", les immeubles construits avant 1949 situés dans les rues ou portions de rues suivantes :

- rue de Paris (côté pair du n°2 au 44 et impair du n°5 au 29)
- rue Gabriel Péri (côté pair du n°4 au 12 et impair du n°3 au 25)
- avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (côté impair n°1 à 7)
- 10, villa des Quatre Vents

- 59, rue de Paris
- 9 et 25/26/27 quai des Carrières
- 23/23bis, rue Victor Hugo
- 1-1bis rue Saint-Pierre
- 41, rue Gabrielle.

Renseignements au 01.45.17.93.16 ou par mail : bmaas@pact94.org

Prochaines permanences au 49, rue de Paris les mercredis 8 juin et 6 juillet de 14h à 17h30. ■



Pour en savoir plus ...
Le site de la ville www.charenton.fr rubrique "Habitat social"
Le Service Habitat social : 11, rue de Valmy - 01.71.33.51.00
A noter : le service sera fermé du 1^{er} au 31 août.

WWW.CHARENTON.FR

Une nouvelle génération de services en ligne

Depuis la mise en ligne du nouveau site en octobre 2010, de nouveaux services ont fait leur apparition pour tous les Charentonnais.

Mise en ligne des documents administratifs

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les administrations publiques visant à rendre les services publics plus accessibles à leurs usagers ne cesse d'être de plus en plus plébiscitée par les internautes. C'est pourquoi la Ville de Charenton commence à mettre en ligne sur son site des documents administratifs. Première étape : la numérisation des documents d'urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour les rendre disponibles sur le site Internet.

La consultation des caractéristiques du Plan Local d'Urbanisme (proposé dans son intégralité) est désormais aisée et intuitive. En effet, l'interface permet un téléchargement accessible et rapide. Le Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI) et le Plan des Servitudes sont mis à disposition sur la même page ce qui permet aux usagers de ne plus être obligés de se déplacer au service Urbanisme pour obtenir ces documents 24h/24.

www.charenton.fr accessible depuis votre téléphone portable !

Compte-tenu du fort développement des appareils mobiles (téléphones, tablettes, etc.), la Ville a rapidement rendu son site consultable sur tous types de supports. Deux alternatives s'offrent à l'internaute nomade depuis le 28 avril dernier : le site sous sa forme complète, qui a été rendu compatible pour les Iphones, et un "mini-site" dédié aux smartphones qui a été développé pour une navigation simplifiée et encore plus rapide.

Donnez-nous votre avis !

Depuis quelques semaines, un module de sondage a été mis en place en page d'accueil, permettant ainsi à tous les Charentonnais de s'exprimer et de participer à la vie de la Ville. Chaque question reste entre 2 et 3 semaines en ligne, et les sujets sont variés (communication, culture, vie locale, cadre de vie). L'engouement pour cet outil est déjà vérifié puisque chaque question posée a rassemblé plus d'une centaine de votants. Votre avis nous intéresse. En un clic, vous nous aiderez à faire avancer les services proposés par la Ville, alors n'hésitez pas !



Annonces d'emploi

Deux types d'annonces sont à disposition des Charentonnais : les emplois au sein des services municipaux et des emplois proposés par les entreprises de la Communauté de Communes Charenton - Saint Maurice. Pour les premières, les profils de poste complets sont en ligne et permettent donc une candidature directe. Pour les secondes, les candidats sont invités à contacter la Direction de l'Economie et de l'Emploi afin d'en savoir plus et de postuler.

Informers autrement

Les outils de communication ne manquent pas pour informer les Charentonnais de l'actualité de la vie locale. De par sa nature même, le site internet permet de communiquer sans limite et de façon plus intuitive.

C'est ainsi que l'article consacré au budget dans le dernier numéro du Charenton Magazine a été complété sur www.charenton.fr par une présentation interactive qui présente de façon simple et accessible tous les éléments le composant.

De même, les informations importantes et exceptionnelles sont mises en valeur sur le site de la Ville grâce à un bandeau déroulant.

BOUM GÉANTE

L'école est finie !

Depuis plusieurs années, le succès rencontré auprès des Charentonnais par la boum géante organisée sur la place Aristide Briand pour conclure la Fête de la musique ne se dément pas. Cette année, la Ville a décidé d'organiser cet événement pour célébrer, cette fois-ci, l'ouverture des grandes vacances.

Le mois de juin étant déjà très riche en événements, cette édition 2011 se déroulera **le samedi 2 juillet**. Elle débutera dès 19h30 avec, bien entendu, de la musique mais aussi des animations et des jeux pour tous. Au programme notamment, des jeux vidéos projetés sur écran géant pour laisser à chacun la possibilité de se transformer, le temps de la soirée, en DJ professionnel ou en star du rock (DJ Hero et Rock Dance).

A la nuit tombée, à partir de 22h ou 22h30, la place Aristide Briand prendra réellement des airs de "dance floor" pour le plus grand plaisir des "clubbers". Ils pourront savourer la programmation musicale proposée par un DJ professionnel et un "karaodance" leur permettra de bouger au rythme de la musique tout en suivant simultanément sur écrans géants les paroles du morceau qu'ils sont en train d'écouter. Alors avis aux chanteurs amateurs car un micro pourrait bien leur être tendu à tout moment de la soirée ! ■



SPEAK ENGLISH IN CHARENTON

Stage d'anglais pour les élèves de 2nde



Du lundi 20 au vendredi 25 juin (en demi-journées), l'association Speak english in Charenton propose un stage de langue pour les élèves de 2nd. Le but de ce stage, grâce à la consolidation grammaticale en mini groupe (10 élèves maximum) ainsi que la pratique orale par le biais de mises en situations et jeux de rôle, est d'aider l'élève à trouver des repères solides et à améliorer ses compétences linguistiques. ■

Tarif : 144 euros

Pour tout renseignement contacter :
Carole Mien au 06.64.91.31.58 ou Stéphanie Lindsey Clark au 01.48.93.57.15
courriel : e-mail : speakenglishinch@yahoo.fr

LIONS CLUB

Brocante

Les samedi 18 et dimanche 19 juin, le Lions club de Charenton-le-Pont organise sa 17^{ème} brocante au profit de la jeunesse charentonnaise.

Pendant ces deux journées, sur la place Aristide Briand, de très nombreux stands vous permettront des achats variés d'objets décoratifs, vêtements, œuvres d'art...

Les membres du Lions club proposeront tout au long de la manifestation un stand "restauration" (merguez, andouillettes, frites, boissons) et un stand "crêpes". ■

Les inscriptions sont encore possibles au 06.16.88.17.67 ou par courriel : broc.lions.charenton@free.fr



VIE ASSOCIATIVE

Conférence

La Ville avait organisé, le 11 mai dernier, une conférence destinée aux responsables associatifs de Charenton. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de Patrick Ségalat, Maire-adjoint en charge de la vie associative, et dont le thème

était "Le fonctionnement des associations, le rôle et les responsabilités des instances", a permis aux nombreux associatifs présents d'appréhender les obligations, rôles et responsabilités des associations et de leurs membres. Ce fut une conférence des plus instructives qui a également donné l'occasion aux participants de se rencontrer et d'échanger sur leurs propres expériences.

A noter : le prochain grand rendez-vous des associations charentonnaises sera le Forum des associations. Il se tiendra le dimanche 11 septembre au marché couvert. ■

RUGBY À XIII

Des résultats brillants pour Paris-Charenton XIII



L'équipe de rugby à XIII de Paris-Charenton a encore effectué un remarquable parcours cette saison. Elle a atteint tour à tour les demi-finales de la coupe de France Albert-Falcou où elle n'a été battue qu'en prolongations par le club lot-et-garonnais de Trentels (16-12) à Nantes puis les quarts de finale de son championnat de Nationale II ne s'inclinant que face à l'équipe de Marseille disposant de moyens financiers bien plus importants. Rappelons que dans le sud de la France la plupart des clubs indemnisent leurs joueurs ce qui permet de garder les meilleurs de leur catégorie, alors qu'à Charenton on est 100% amateur.

Il faut souligner qu'à l'issue de la phase régionale, Charenton s'est classée première équipe du Val-de-Marne et a gagné sportivement son accession en Nationale I. Toutefois cette montée est sujette à une augmentation de budget et notamment à la recherche de sponsoring et de financement complémentaire. ■

EVAN FOURNIER

"Je suis fier d'être Charentonnais"

Grand espoir du basket français évoluant actuellement en Pro A à Poitiers et promis à un destin américain en NBA, Evan Fournier est un pur produit du sport charentonnais. Il nous a accordé un entretien en cette fin de saison un peu mouvementée et en profite pour remettre quelques pendules à l'heure.

Natif de Saint-Maurice et Charentonnais depuis son enfance, Evan a grandi au sein d'une famille de sportifs, ses parents étant champions de judo. *"J'ai pratiqué plusieurs sports le judo, l'athlétisme (à l'Azur Olympique) et la natation, mais très vite c'est le basket, sport collectif qui m'a plu !"*

Evan n'a pas oublié ses débuts à la Saint Charles *"J'ai eu de très bons profs, je me souviens de David Paris en première année de basket. Et des autres aussi ! J'ai eu de la chance, tous de bons éducateurs ! Ça a été de bonnes expériences !"* résume-t-il simplement Il ne pense pas avoir été différent des autres tout de suite *"Quand on est jeune, c'est difficile de dire qui sera un grand joueur, le talent se révèle tout au long de la carrière."*

"Jouer, c'est le plus important"

"C'est en dernière année à l'Insep que j'ai fait une grosse saison et que j'ai été remarqué. Le reste c'est juste une progression." relativise-t-il modeste. 5^{ème} marqueur de Nationale1 en 2009 et vice-champion d'Europe juniors, la Pro B avec Nanterre l'an dernier, puis Poitiers cette saison, titulaire en Pro A à l'âge de 18 ans.

Le prodige brûle les étapes. Il est déjà considéré par les spécialistes comme l'un des meilleurs joueurs français à son poste d'arrière, inscrivant 21 points en 21 minutes face à Nancy le 5 février. Certains le comparent à Tony Parker, alors qu'ils n'évoluent pas au même poste. Il balaye cet amalgame un peu encombrant. *"Ça ne me fait rien, j'essaye juste de faire mon parcours à moi !"*

Fin avril, il a participé à Portland au Hoop Summit, rencontre entre les meilleurs lycéens américains et les meilleurs potentiels mondiaux. *"Le Hoop Summit ça a été super pour moi ! Ça m'a permis de découvrir le pays, les infrastructures !"* et de toucher son rêve du doigt en se faisant voir de dizaines de coaches et de chasseurs de têtes peut-on ajouter ! Les clubs de NBA pourront le recruter l'an prochain quand il sera inscrit à la draft, les règles de la NBA ne permettant pas de contacts officiels pour le moment. *"J'espère être pris, mais si je ne le suis pas cette fois-ci, ce sera pour un peu plus tard !"* dit-il prudemment.

Il se programme pour cette échéance et prend des cours d'anglais pour être totalement bilingue. *"Ce serait bête de ne pas pouvoir comprendre les consignes du coach !"* souligne-t-il en riant. Il nous explique son plan *"Le but c'est d'intégrer dans un premier temps un club NBA de milieu de tableau et non pas d'aller tout de suite dans un trop gros club et se retrouver sur le banc avec un faible temps de jeu, car jouer c'est le plus important."* C'est en jouant qu'il pourra encore progresser et intégrer un très grand club dans le cinq majeur.

Aucun problème avec Poitiers, une polémique de journalistes

Par contre une chose le chagrine ce sont les journalistes *"Des fois c'est un peu lourd !"* assène-t-il dans son style *"On sait bien que quand on veut devenir un sportif pro, les médias sont là, ça fait partie du truc. S'il faut le faire, je le ferai sans problèmes !"* dit-il dans un grand soupir. Mais une chose l'a marqué récemment, la polémique née dans la presse précisément à propos de sa



participation au Hoop Summit alors que son club de Poitiers était encore dans une position délicate. *"Je ne vois pas où est le problème !"* se justifie Evan *"D'abord l'objectif, c'était le maintien et on se maintient ! Ensuite les dirigeants et le coach m'ont toujours encouragé à y aller, car ils savaient que c'était très important pour moi. Je n'ai d'ailleurs aucun problème avec eux, ni avec les supporters de Poitiers et je reste au club la saison prochaine ! C'est la presse qui a monté cette polémique !"*

Loin de ce tumulte, Evan viendra d'ici quelques semaines se ressourcer à Charenton pour les vacances. *"Lorsque j'entre dans la salle du palais des sports et que je vois les deux bannières tricolores symboles des titres de champions de France remportées avec la Saint-Charles, ça fait plaisir de se dire que j'ai laissé une trace dans ce club. Charenton, c'est chez moi ! Partout où que j'aille, je le revendique ! Je suis fier d'être Charentonnais !"* **Dernière minute : Evan Fournier vient d'être présélectionné en équipe de France en vue de l'Euro de basket qui débutera fin août.** ■

RANDONNÉE PÉDESTRE

Rando-Evasion labellisée "Rando-santé®"



En 2003, Françoise Moreno, animatrice diplômée et expérimentée, fonde avec une amie l'association charentonnaise "Rando Evasion en Ile-de-France". L'ambition est alors de proposer, au plus large public possible, des rendez-vous bimensuels de randonnée-découverte, c'est-à-dire des promenades de 12 à 18 km permettant d'appréhender la région Ile-de-France autrement et ponctuées d'escalades culturelles ou en rapport avec la saison (cueillette de muguet, par exemple).

La randonnée, un sport pour tous

Depuis quelques temps, Françoise Moreno qui défend ardemment l'idée que la randonnée peut s'adresser à tous, et parce qu'elle avait été sollicitée dans ce sens par des Charentonnais, a nourri l'idée de mettre en place des randonnées adaptées aux personnes affaiblies par la maladie. De son côté, l'Etat développant une campagne basée sur les bienfaits du sport sur la santé, a chargé la Fédération Française de randonnée pédestre de mettre en place un programme adapté pour les personnes malades. Autant dire que la coïncidence était trop belle pour que Françoise Moreno ne se lance pas dans cette nouvelle aventure. Elle a donc suivi la formation nécessaire pour animer de tels parcours et a ainsi reçu, le 10 octobre dernier, pour "Rando-evasion"

la labellisation "Rando-santé®". Pour l'heure l'association charentonnaise est la seule du département à avoir été labellisée. A ce titre, elle a été récompensée par le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val-de-Marne dans la catégorie "club orienté santé", le 24 janvier dernier.

La "Rando-santé®", pour qui et comment ?

Une "Rando-santé®" s'adresse aux personnes souffrantes qui, avec l'accord de leur médecin, souhaitent marcher mais moins vite, moins loin et moins longtemps qu'un autre randonneur. Françoise Moreno leur propose donc tous les mardis après-midi depuis le mois d'avril des balades de 2 heures (avec des pauses régulières) organisées notamment au Bois de Vincennes. Aussi, si vous pensiez que votre état de santé vous interdisait la pratique de quelque sport que ce fut et que vous êtes intéressé par la "Rando-santé®", ou si vous voulez vous essayer à la "rando découverte", **n'hésitez pas à prendre contact : au 01.43.68.24.15 (du lundi au vendredi de 14h à 20h et le samedi de 14h à 19h) ou par courriel rando-evasion-idf@orange.fr.**

Rando-évasion en Ile-de-France
6, rue de Verdun
www.rando-evasion-idf.fr ■

GALERIES D'ART

Actée et Grain de Charme tirent leur révérence

Ces deux galeries ont compté pendant plusieurs années dans le monde de l'art à Charenton.



François et Geneviève Guérin, l'art en héritage

Après 15 ans dévoués à l'art, à lui offrir l'espace de liberté dont il a besoin pour s'exprimer, la Galerie Actée (114, rue de Paris) de François et Geneviève Guérin a fermé ses portes le 28 mai dernier.

Actée fut une belle aventure démarrée alors que Geneviève Guérin quitte ses fonctions de professeur de Lettres. Passionnée d'art, elle regrette de ne pas avoir ce petit « supplément d'âme » qu'ont les artistes et parmi eux sa fille. Elle décide donc avec son époux de leur offrir un lieu d'exposition. L'histoire sera ponctuée de belles rencontres avec les artistes qui leur ont fait confiance et avec les visiteurs ou acheteurs emplies d'une curiosité bienveillante qu'ils ont toujours su satisfaire.

L'histoire s'est achevée sur une exposition qui leur tenait particulièrement à cœur : une rétrospective des toiles et dessins de leur fille Valérie qui, en qualité d'artiste, prend la relève pour porter haut le nom des Guérin dans le monde de l'art.

Annick Vermond en route pour la douceur de vivre rochelaise

Cela aurait fait 6 ans en septembre, qu'Annick Vermond a eu un vrai coup de cœur pour Charenton (dont elle a été pendant quelques années conseillère municipale) et le local de sa boutique de décoration raffinée. Trois ans plus tard, elle concrétise son envie initiale : transformer une partie de sa boutique en galerie d'art. La première année, elle expose les artistes qu'elle affectionne puis, le succès et le bouche à oreille aidant, ce sont les artistes eux-mêmes qui viendront à elle.

Aujourd'hui, sa quête d'une qualité de vie provinciale la pousse à fermer les portes de Grain de Charme pour créer une nouvelle galerie à La Rochelle ; mais vous pouvez encore découvrir au 6, rue du général Leclerc les œuvres "océanes" de Roger Albert jusqu'à la fin du mois de juin. ■



DÉFENSE DES COMMERCES

Charenton applique la loi aux vendeurs de muguet

Au nom de la tradition, la loi est parfois bien vite oubliée. On a tous en tête l'image du 1er mai, de nos rues fleuries par les étals de particuliers, fleuristes d'un jour. Il s'agit-là d'une image d'Épinal flatteuse pour les yeux mais pas pour les affaires de nos fleuristes locaux pour lesquels le 1er Mai est une journée importante. C'est afin de conserver la tradition tout en protégeant le commerce de proximité que la police municipale a veillé à ce que la réglementation soit respectée. Il n'y a eu aucune verbalisation, mais une vingtaine de rappels à la loi. Une opération qui semble avoir été comprise par la plupart des particuliers et largement saluée par les fleuristes professionnels à votre service toute l'année.

AGENCE DE VOYAGES

Selectour change de nom

Depuis le mois de mars, l'agence Selectour située 3 rue de la République arbore un nouveau nom : "Liberté". L'enseigne reste sous la direction du groupe Vairon mais adopte une nouvelle marque qui souligne l'appartenance de l'agence au grand réseau Selectour Liberté qui compte 8 agences de voyages Loisirs en Ile-de-France, ainsi qu'un Service Affaires et un Service Groupe pour les entreprises.

Selectour Liberté (groupe Vairon)

3, rue de la République - Tél. 01.43.68.05.67
vairon-charenton@selectour.com
www.liberte-selectour.com

BIENVENUE À...

Samuel Budakci à la tête du "Beaujolais"

Samuel, Charentonnais de naissance, a repris, il y a 4 mois, le bar/restaurant "Le Beaujolais" situé à l'angle de l'avenue Liberté et de la rue de Verdun. Ouvert 7 jours sur 7, de 5h du matin à minuit, il a fait de son établissement l'adresse où l'on peut se retrouver pour partager un verre, déguster les mets de sa carte à tout instant de la journée y compris le soir pour un dîner entre amis ou en amoureux...

Le Beaujolais - 14, avenue de la Liberté
Tél. 01.45.18.98.60

OFFICIEL

Devoir de mémoire

A deux semaines d'intervalle, la Communauté de communes a vécu des instants très émouvants.

Dimanche 24 avril, la journée du Souvenir de la déportation, qui s'est déroulée à Saint-Maurice, a permis de rendre hommage aux victimes de la barbarie nazie en pensant à tous ceux qui après avoir été arrêtés sont partis brutalement arrachés aux leurs pour ne plus jamais revenir.

Dimanche 8 mai, les élus charentonnais et mauritiens et les associations d'anciens combattants se sont recueillis devant le monument aux morts de Charenton à l'occasion de la célébration du 66^{ème} anniversaire de la victoire de 1945 sur l'Allemagne nazie.

Chacun a pu à cet instant se souvenir de tous ceux qui ont combattu et qui ont donné leur vie afin de nous libérer du joug de cette barbarie inhumaine. Il faut souligner que les jeunes générations sont désormais associées à ce devoir de mémoire et se mobilisent volontiers pour témoigner de leur respect et de leur gratitude envers leurs aînés.

Ainsi cette année ce sont des scolaires qui se sont donnés le la à l'unisson pour interpréter une vibrante Marseillaise venue du cœur qui reprenait à cet instant toute sa signification.



COMMÉMORATION

Appel du 18 juin

La Communauté de communes célébrera devant la stèle du Général De Gaulle (angle de l'avenue du Général De Gaulle et de la rue du nouveau Bercy à Charenton) le 71^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. Cet acte fort est bien sûr devenu le symbole à jamais de la naissance de la résistance à l'occupation. C'est avant tout le signe du refus de la défaite, du renoncement et de l'abaissement devant l'abjection.

Qu'importe le nombre de ceux qui l'ont réellement entendus au moment où il fut prononcé puisque le texte fut ensuite placardé et que son auteur est devenu naturellement le signe de ralliement de tous les amis de la liberté. C'est pourquoi cette commémoration proprement française (elle n'a pas d'équivalent chez les autres pays belligérants) est si importante pour nous. Quelque part au milieu de la nuit, il reste toujours une lueur d'espoir à laquelle on peut se raccrocher et le Général de Gaulle en est l'incarnation toujours vivante dans nos cœurs.

CONSERVATOIRE ANDRÉ NAVARRA

Atelier de percussions enfin le 1^{er} CD FanfaRythme !

Le travail des jeunes interprètes de l'atelier de percussions traditionnelles rejoints par des élèves de cuivres et de saxophone du Conservatoire André Navarra va prochainement se matérialiser sous la forme d'un CD intitulé FanfaRythme.



L'idée de départ de ce projet était de faire vivre aux élèves une expérience unique d'enregistrement en studio accompagnée du plaisir de se réécouter avec un son de qualité tout en réunissant des publics différents avec la même exigence d'excellence pour tous.

Un partenariat fructueux avec l'Aliaj

Le studio d'enregistrement de l'Aliaj a été choisi dans le cadre d'un partenariat visant à mutualiser les ressources techniques et humaines du territoire afin de faire connaître des créations originales. Le fait de travailler avec une autre structure a permis aux jeunes qui ne la connaissaient pas de faire sa découverte, la musique constituant

un formidable vecteur d'ouverture. Un autre objectif était de participer à la création d'un objet concret afin de permettre aux jeunes de comprendre que la musique devenue immatérielle de par son mode de consommation actuelle reste pourtant façonnée par des compétences humaines. La tranche d'âge des musiciens était très large puisqu'elle s'étendait de 8 à 45 ans (des mamans ayant suivi des cours pour adultes y ont participé) et les plus jeunes qui étaient les plus nombreux n'étaient pas forcément les plus émus, l'ingénieur du son ayant contribué à installer une ambiance conviviale.

Un travail soigné mis à disposition de tous

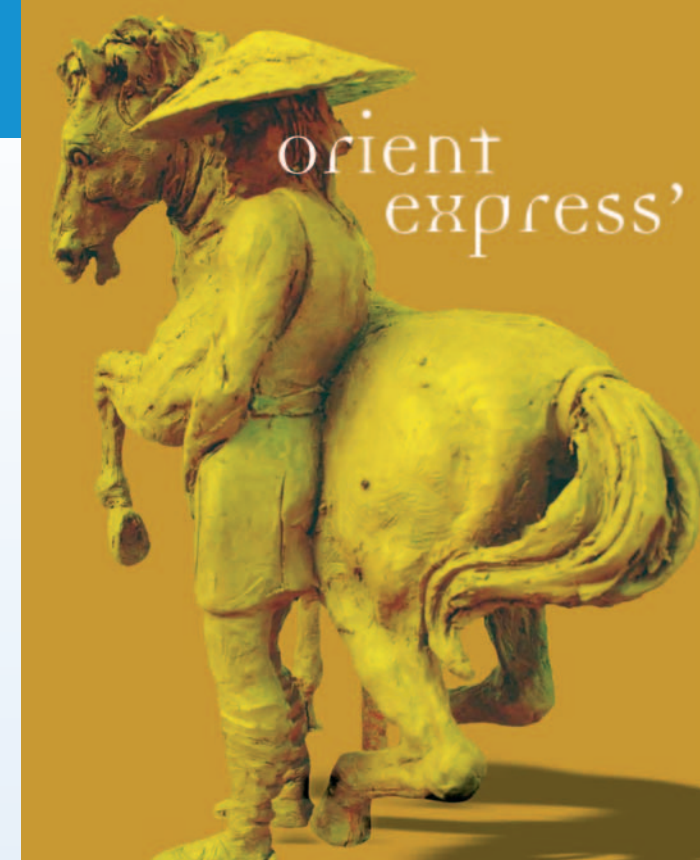
Les instruments ont été enregistrés séparément par groupes et les séances ont été très étalées dans le temps. En effet, ce projet de longue haleine s'est étendu

sur une année, ce qui a permis de prendre conscience de la difficulté de "faire" un disque. Ce CD mélange de percussions et de vents (cuivres et saxophones) rassemble différents morceaux d'inspiration afro-caribbéenne composés (pour la plupart) et arrangés (en totalité) par Bernard Lacalmette directeur artistique du projet et professeur au conservatoire Navarra. Le CD comprend notamment deux titres enregistrés en "live" au TVO lors du concert des Jeunes Talents, ce qui ajoute un surcroît d'énergie et d'authenticité. Le résultat est étonnant pour des musiciens amateurs ! Il sortira au moment de la fête de la musique et sera distribué aux participants mais également mis à disposition dans les médiathèques de la Communauté de communes. Ainsi, Charentonnais et Mauriciens pourront écouter ce CD, fruit d'un travail unique de partage de la musique.

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

Une journée Portes ouvertes à inscrire dans vos tablettes

Le samedi 18 juin l'atelier d'arts plastiques organise une journée portes ouvertes sur deux sites de 10h à 18h sans interruption sur le thème de l'Orient. Dans les ateliers enfants et adultes, chaque professeur a choisi le Proche ou l'Extrême-Orient pour illustrer son travail. Dès le début de la matinée et durant toute la journée à la salle Camille Claudel Place de la Coupole, vous pourrez assister à des démonstrations de modelage et découvrir la nouvelle activité de calligraphie latine tandis qu'à l'atelier Pierre Soulages 87 bis, rue du Petit Château ce seront gravures et vitraux qui seront mis à l'honneur. A n'en pas douter une journée qui laissera une empreinte indélébile. **A noter : les inscriptions des nouveaux élèves auront lieu dès ce jour.**

COUP DE CŒUR
DES MÉDIATHÈQUES

Un livre pour comprendre notre société

Les livres sont là pour nous permettre de nous évader mais aussi pour apprendre et comprendre notre société. C'est pourquoi, les bibliothécaires ont choisi ce mois-ci de vous présenter un petit ouvrage documentaire intitulé "L'ascenseur social en panne" : le principe de l'égalité des chances bafoué de Philippe Godard aux éditions Syros.



Construit de façon simple et originale, ce livre comprend des témoignages de jeunes de tous horizons sur leurs perspectives, un dossier très complet qui revisite et questionne l'histoire de l'ascenseur social, de Jean-Jacques Rousseau jusqu'à nos jours, des comparaisons avec d'autres pays et des entretiens avec un proviseur de collège

et un politologue. Traitant d'un sujet qui les touche de près et sous la forme de courts chapitres, ce livre s'adresse plus particulièrement aux adolescents mais peut également intéresser leurs parents.

A découvrir également à la médiathèque des Quais sur un sujet similaire, Stratification et transformations sociales de Serge Bosc.

Mémoire de Terre



Forum ouvert, modernisme et créativité, dialogue entre artistes et scientifiques de la préhistoire seront proposés, le 28 juin à l'Espace Art et Liberté de 17h30 à 20h, dans le cadre de l'exposition Mémoire de Terre qui

se déroulera du 7 au 29 juin. On y discutera de la permanence du geste de l'artiste de la préhistoire à l'époque contemporaine. Imaginée à l'origine comme une œuvre pluridisciplinaire associant art et science, c'est par la rencontre en janvier 2008 des deux artistes peintres, Véronique Pinson (qui travaille sur le double thème de la femme et du taureau) et Dominique Gais, que s'incarne Mémoire de Terre portée par l'association A.I.R.E. et parrainée par le préhistorien Yves Coppens, et par le réalisateur Jacques Malaterre.

Aujourd'hui, ce sont 11 participants artistes et scientifiques qui ont contribué à faire naître l'exposition itinérante qui rassemble peintures, vidéo, écrits, musiques et documentaires, le tout issu d'un dialogue engagé entre l'art et la science sur les origines de l'humanité. Plus de détails sur www.artpinsonveronique.fr

A VOS AGENDAS

Club Gravelle Entreprendre

Matinale du Club du 9 juin

Dans le cadre de la semaine de la Qualité de Vie au Travail du 31 mai au 10 juin 2011, le Club Gravelle Entreprendre organise sa prochaine matinale le jeudi 9 juin de 8h30 à 10h30 à l'Espace Toffoli sur le thème "La gestion des risques en entreprises", en partenariat avec la Maison de l'Emploi de Charenton - Saint Maurice - Maisons Alfort, animée par le réseau ANACT.

Inscriptions par mail : edervaux@charenton.fr
ou par téléphone au 01.46.76.50.00

Le 21 juin prochain

Assemblée générale suivie d'un concert avec l'Association Musique de Notre Temps

GOÛTER MUSICAL

La musique en partage

Durant deux heures, les élèves du Conservatoire André Navarra vous invitent à partager un peu de la musique qu'ils ont appris à aimer et à jouer durant leur apprentissage. Partage et découverte encore, avec la présentation du CD de l'orchestre FanfaRythme qui sera en écoute libre au sein des Médiathèques de la Communauté de Communes dès le 19 juin !

Samedi 18 juin 2011 (de 14h à 16h), salle Munch, Allée des Tilleuls, centre commercial la Coupole.

CAMPAGNE DE PROPRETÉ**Aimer votre ville au sens propre**

Devant le manque de civisme de certains administrés, les villes de Charenton et de Saint-Maurice ont décidé de mener conjointement une vaste campagne de communication sur le thème "Aimer votre ville au sens propre". Elle débutera courant juin et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

"Les Maires de Charenton et de Saint-Maurice fournissent depuis de nombreuses années des moyens et des services conséquents pour préserver le cadre de vie et la propreté de leurs communes. Force est de constater que cela ne suffit pas", explique Anne-Marie Thierce, Maire adjoint à Charenton, chargée de la communication. "Avec cette campagne de sensibilisation, il s'agira d'encourager le civisme de tous les habitants, le petit effort de chacun pouvant changer radicalement le ressenti de tous".

Cette campagne de communication rappellera les obligations de chaque concitoyen, montrera du doigt les mauvais comportements notamment en matière de dépôts sauvages, de déjections canines, de containers laissés sur les trottoirs par les riverains... en somme, tout ce qui défigure notre cadre de vie mais engendre aussi un coût pour les villes et donc, pour les contribuables.

Des moyens, des services et des hommes déjà en place...

Pour aider au quotidien les habitants à maintenir la ville propre, les équipes municipales ont déjà développé un certain nombre de moyens et de services (implantation de corbeilles dont certaines comportent un cendrier, accès gratuits à la déchetterie d'Ivry, camion planète pour les déchets toxiques...). A ces moyens matériels s'ajoutent d'importants moyens humains (ilotiers, agents techniques, ...) et notamment les deux ambassadeurs du tri. Leur travail, au cours de cette campagne, sera prépondérant puisqu'ils auront pour mission de favoriser le dialogue et d'informer les Charentonnais et les Mauritiens sur les bons gestes et les bonnes pratiques à observer. Les polices municipales sont elles aussi



C'est arrivé près de chez vous...

présentes sur le terrain pour vous informer. Cependant, les habitants eux-mêmes considèrent que seule la verbalisation a un réel effet sur le comportement. Les agents verbaliseront donc systématiquement les contrevenants. En effet, les polices municipales ont le pouvoir de dresser des procès-verbaux pour non respect des règles de propreté. *"La verbalisation est certes un outil nécessaire contre les gestes inciviques, mais ce n'est pas la solution miracle. Une véritable prise de conscience citoyenne reste préférable",* affirment conjointement les deux Maires, Jean-Marie Brétillon et Christian Cambon.

...et complétés par de nouveaux outils

Pour encourager l'adhésion de tous, des outils d'information seront réactualisés (guide du tri), mieux adaptés à la lecture de chacun (planning du ramassage des encombrants, par exemple) ou créés comme "Allo propreté".

Numéro utile pour les deux villes, vous pourrez dès le 1^{er} juillet, 7 jours sur 7 et 24h sur 24, contacter le 0 8000 94 220 (prix d'un appel local).

Vous serez alors mis en relation avec le répondeur "Allo propreté" sur lequel, après avoir décliné vos nom, adresse et numéro de téléphone, vous pourrez signaler une difficulté, demander des informations complémentaires, ...

Dès leurs prochains numéros, Saint-Maurice Infos et Charenton Magazine reviendront en détail sur cette campagne.



Imaginez si tout le monde fait pareil!

Première étape de la campagne : les encombrants

S'il est un secteur spécifique de la propreté où le ressenti des uns n'est pas à la hauteur des moyens engagés par les autres, c'est

bien celui des dépôts sauvages et des encombrants. A l'occasion du renouvellement de son marché de ramassage des

encombrants et des D3E, la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice a décidé de multiplier par deux les jours de collecte de ces déchets. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet, le ramassage des encombrants sera effectué sur les deux villes chaque mardi et non plus 2 fois par mois comme par le passé.

Cette nouvelle disposition devrait permettre de mieux répondre aux besoins exprimés et de combattre les dépôts sauvages malheureusement tant de fois constatés. Ce confort supplémentaire ne doit pas faire oublier une réalité : son coût. En effet, le manque de civisme de certains entraîne aujourd'hui une mesure radicale et payable par tous les contribuables. Par ailleurs, *"si chacun ne prend pas sa part dans la propreté de la ville, tous ces efforts et moyens mis en place par la collectivité seront vains",* souligne Olivier Girard, Conseiller municipal délégué à la propreté. Alors maintenant tout dépend de vous !

Un numéro utile : "Allo propreté"

**7 jours sur 7,
24h sur 24,**

signalez nous une difficulté, un besoin de conteneurs, d'informations complémentaires, etc. au **0 8000 94 220**. (prix d'un appel local)

Lors de votre appel, n'oubliez pas de préciser vos nom, adresse et numéro de téléphone.

**Chaque année,
nous produisons
un poids de détritus
équivalent à :**

- 5 baleines
- 2 TGV
- 1 airbus A 380
- la Tour Eiffel
- 3 voitures

soit **351 kg**
par personne et par an.

En 2010,

- **800** tonnes de verre
- **1 160** tonnes de multi-matériaux
- **13 216** tonnes d'ordures ménagères

**ont été collectées
sur la Communauté
de Communes.**

OFFICIEL**Le budget de la Communauté de communes**

La Communauté de communes Charenton-Saint-Maurice a procédé au vote de son budget 2011. Il s'élève à 31,6 millions € en fonctionnement et 6,5 millions € en investissement. S'y ajoute un budget annexe relatif aux spectacles donnés dans les théâtres à hauteur de 479 000 €.

La montée en puissance des investissements

Les investissements de la Communauté de communes sont conséquents en 2011 avec quelques grandes opérations :

Culture : 4,02 millions d'euros

- Rénovation de la façade du Théâtre des 2 Rives et du foyer, aménagement de l'accessibilité (PMR) et installation d'un rafraîchisseur d'air
- Réaménagement de la médiathèque des Quais
- Ré-informatisation des médiathèques
- Etudes de rénovation de la médiathèque Delacroix
- Etudes pour la définition d'un programme de rénovation du Théâtre du Val d'Osne



Les travaux du Théâtre des 2 Rives se poursuivent...

Social : 0,34 million d'euros

Subvention pour surcharge foncière à la société Valophis Habitat pour une opération de construction de logements rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice.

Commerce : 1,3 million d'euros

Rénovation du marché Emile Bertrand



Durant les travaux, le marché provisoire s'installe rue Edmond Nocard.



Des études pour la future ZAC de Bercy vont être réalisées.

Aménagement urbain et environnement : 0,76 million d'euros

- Aménagement du Bras de Gravelle
- Etudes pour la future ZAC de Bercy
- Travaux de voiries et de liaisons douces

Une fiscalité totalement refondée

La réforme des collectivités territoriales a entraîné une refonte complète de la fiscalité. Le Conseil de la Communauté de communes a strictement repris les taux de référence indiqués par l'Etat et détaillé ci-après :

Taux des contributions

- Cotisation Foncière des Entreprises : 25,08 %
- Taxe d'Habitation : 7,73 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 1,14 %

La CFE (Contribution Foncière des Entreprises) remplace, pour partie, l'ancienne Taxe Professionnelle dont le taux était de 15,94 % sur le territoire de la Communauté de communes. Ce nouveau taux communiqué par la Direction des Finances Publiques est fixé de telle sorte que la fiscalité des entreprises ne soit pas alourdie, en jouant sur des transferts d'impôts.

La Taxe d'Habitation que percevra dorénavant la Communauté de communes provient du transfert de la taxe d'habitation du Département qui ne la percevra plus.

Il en est de même de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

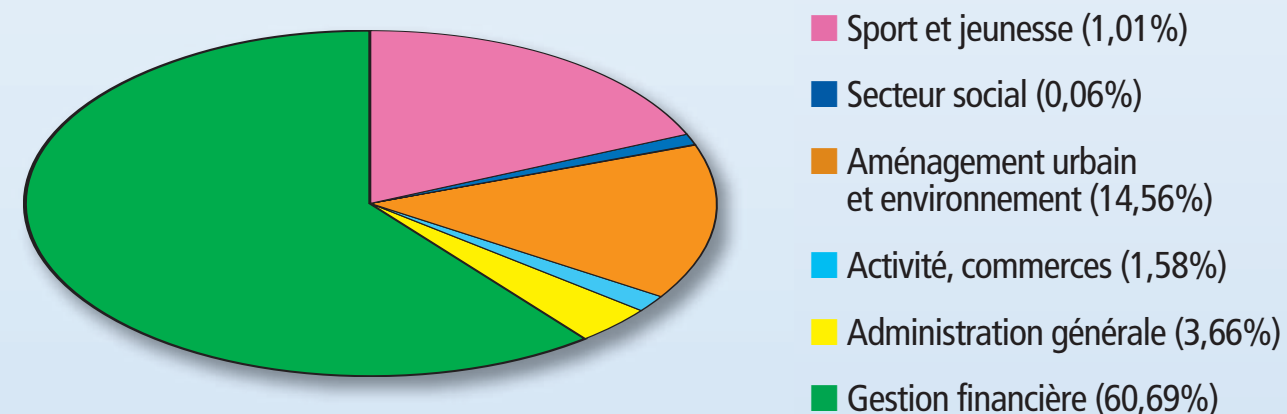
Malgré tout, le contribuable ne devrait pas voir ses impôts augmenter au-delà de l'actualisation des bases décidée par l'Etat.

Taxe des ordures ménagères

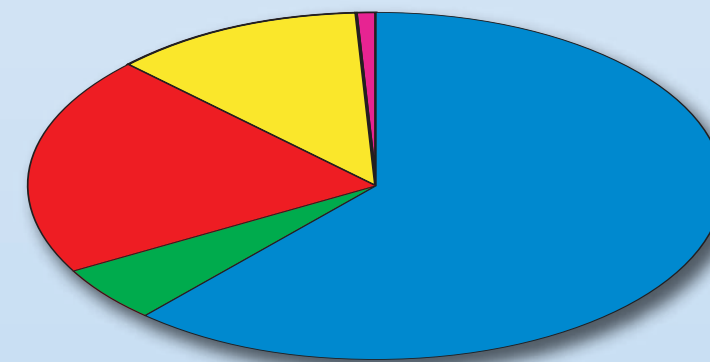
Son taux passe de 4,42 à 4,60 %.

Le coût annuel du ramassage des ordures comme celui est de du traitement par le SYCTOM dépassent les 1,9 M€.

L'augmentation du taux permettra de faire face à l'évolution des dépenses du service due notamment à l'accroissement des fréquences de ramassage des encombrants, à raison d'une fois par semaine au lieu de 2 fois par mois.

Ventilation des dépenses de fonctionnement 2011**Ventilation des dépenses d'investissement 2011**

- Culture (61,57%)
- Secteur social (5,27%)
- Activité, commerces (20,50%)
- Aménagement urbain et environnement (11,75%)
- Autres (0,91%)



GROUPE CHARENTON DEMAIN

NON AUX CARAVANES
DANS LE BOIS DE
VINCENNES !

C'est le coup de grâce pour le Bois de Vincennes. Entre les utilisations commerciales et industrielles de la Foire du Trône avec ses manèges toujours plus bruyants, plus sophistiqués, plus violents au printemps, **des cirques** qui amènent un flot de voitures l'hiver, notre Bois avait déjà perdu son caractère de réserve naturelle. Il suffit de voir ses lacs couverts de pousière et de pollution ou sa Pelouse de Reuilly, véritable tarmac d'aéroport. Que dire des tentes qui ont fleuri un peu partout pour abriter les sans domicile fixe ; que dire des allées qui se garnissent de **camping-cars** aux activités douteuses. Il ne manquait plus que **les caravanes** des gens du voyage, c'est fait !

A l'initiative de la ville de Paris, la commission départementale des paysages et des sites a, en effet, avalisé le projet d'une aire de stationnement pour les gens du voyage dans le Bois de Vincennes. Cette décision est insupportable pour les riverains, pour les amoureux de la nature, pour tous ceux que l'on berce pourtant de beaux discours écologiques et de développement durable. C'est une insulte au bon sens. Pourquoi une catégorie de citoyens bénéficierait-elle de lieux publics pour s'installer, et qu'en outre, pour faciliter leur vie ces lieux devraient être proches des écoles, des hôpitaux et des services sociaux ?

Mais au fait lesquels ? Les écoles de Paris ou de Charenton, les hôpitaux de Paris ou de Saint-Maurice, les services sociaux de Paris ou de Joinville ? En plaçant ces populations en difficulté à ses frontières, loin de tous les services parisiens, la ville de Paris sait pertinemment que **ce sont les communes limitrophes qui supporteront les conséquences** d'une telle installation. Ce n'est évidemment pas le Champ de Mars que Paris a retenu pour accueillir les caravanes des gens du voyage !

Le Bois de Vincennes est un sanctuaire intangible, un héritage que nous devons protéger. Face à cette nouvelle agression, sauvons le Bois de Vincennes.

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



Les élus du groupe
Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

AVIS AUX PROMOTEURS
IMMOBILIERS : L'ANCIEN LYCÉE
JEAN JAURÈS EST À VENDRE !

La municipalité lance une mise en concurrence des opérateurs immobiliers afin de **transformer l'ancien Lycée, avenue Jean Jaurès, en immeuble d'habitations**. Sa situation géographique exceptionnelle face au bois, proche du métro et du centre ville, offre une opportunité de réalisation d'une construction de standing. Le prix du mètre carré y sera, sans aucun doute, fort élevé !

Le groupe Réunir pour Changer a toujours souhaité que ce bâtiment reste dédié à un service public d'éducation. Certes, la construction d'une école élémentaire de 7 classes est prévue, sur la parcelle de terrain située avenue Anatole France. Mais, cela suffira à peine à compenser le manque déjà cruel de classes sans, une nouvelle fois, anticiper les besoins futurs (172 logements rue Gabriel Péri, future construction avenue Jean Jaurès). Cet espace devrait être utilisé pour un second collège public dont la majorité municipale ne veut pas, contre toute logique.

Cette partie de la ville souffre pourtant de l'absence de services publics. **Nous nous opposons à cette transformation en logements privés et à ce que la ville vende son foncier**. Nous réclamons la mixité des logements et la préservation des caractéristiques architecturales de ce bâtiment, qui fait partie du patrimoine de notre ville. La ville de Charenton que nous aimons, doit être équilibrée et rechercher le bien-être de ses habitants.

Le 6 mai 2011

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe
des élus "Réunir pour Changer"
entouré de J. STEFANI, M. DEFAYE et S. POULAIN

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

LES IMPÔTS N'AUGMENTERONT
PAS ? DE LA POUDRE AUX YEUX !

La majorité a voté lors du dernier conseil municipal son budget pour 2011. Nous avons voté contre. Pourquoi ? Nous considérons que l'absence de progression des recettes des impôts locaux est trompeuse. En effet, à côté de ces rentrées, **d'autres recettes "éparses" ne connaissent pas la crise**. "Les petits ruisseaux font les grandes rivières" dit-on couramment... Démonstration : les recettes de la restauration scolaire et celles de l'accueil de la petite enfance augmentent de façon conséquente. Sans oublier les tarifs des conservatoires et des enseignements artistiques : les inscrits l'ont constaté. Enfin, face aux recettes, il y a les **dépenses** : frais de représentation (+ 6,86 % justifiés par les voyages des élus en Israël et en Allemagne), frais de communication (+ 30 %), **frais d'études** (+ 70 %), etc.

Par contre certains chantiers se sont fait longuement désirer : le ravalement de l'école Desnos, repoussé plusieurs fois, devrait tout de même commencer en cette fin d'année. Le programme municipal de création de pistes cyclables est quasiment à l'arrêt depuis deux ans. La restauration totale du bâtiment de l'hôtel de ville est en attente alors que des pierres menacent de tomber sur les passants : des barrières de protection sont installées depuis des mois...

Même si la majorité municipale semble porter son attention sur les projets d'envergure vu le nombre d'études engagées et leur coût - Gabriel Péri, le terrain de l'ancien LEP Jean-Jaurès la ZAC de Bercy - nous estimons qu'il ne faut pas sacrifier le présent !



Marie-Hélène Rougeron,
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric
Groupe "Charenton en Mouvement"

Charenton Magazine répond
à vos interrogations sur la vie de votre ville.

Attention aux faux guides de la ville

J'ai reçu dans ma boîte aux lettres un guide de la Ville comportant de nombreuses erreurs. La municipalité nous avait habitués à des guides de meilleure qualité. De quoi s'agit-il ? André R.

Charenton Magazine : De nombreux Charentonnais, particuliers et commerçants, se sont émus de la diffusion d'un annuaire-guide bleu. Cette publication n'est absolument pas éditée par la Ville de Charenton dont le prochain guide pratique sortira fin 2011. Publié sous l'égide d'une société de publicité, ce guide bleu comporte effectivement plusieurs erreurs grossières et outre Charenton, plusieurs autres communes du Val-de-Marne ont également fait l'objet de publications similaires. La Ville met en garde les commerçants contre ces pratiques de démarchage abusives. Pour la prochaine publication de son guide, le vrai, la ville de Charenton remettra à la société chargée de la prospection publicitaire une lettre d'accréditation signée par M. le Maire afin d'éviter toute manœuvre frauduleuse. ■



Guide officiel de la Ville



Guide non officiel

Déjections canines :
encore et toujours

Il y a vraiment trop de déjections canines dans les rues de Charenton. Quelle action supplémentaire la Mairie compte-t-elle mener face à ce fléau ? Marie-Anne B.

Charenton Magazine : Nous pourrions répondre qu'il y a vraiment trop de propriétaires de chiens indécents. C'est une véritable nuisance que nous combattons et qui coûte cher à la collectivité. Nous sommes confrontés au manque de civisme de certains qui abandonnent les déjections de leur animal sur les trottoirs, dans les squares ou espaces verts.

La commune dispose pourtant d'un dispositif complet pour inciter les propriétaires au ramassage avec les toutounets qui sont des petits sacs plastiques mis à disposition gracieusement. Pour ceux qui ne veulent pas ramasser, il existe les canisettes, espaces réservés aux chiens dont tous les quartiers sont équipés. Pour information, leur coût unitaire est de 3 500 €, sans compter l'entretien régulier par les agents de la Ville. Après une période de prévention, la police municipale a déjà verbalisé et continuera de le faire notamment dans le cadre de la campagne propreté (Cf. p. 24). A noter que la moto-crotte vient d'être remplacée par un dispositif que nous espérons plus efficace : deux grosses laveuses laveront les trottoirs deux fois par semaine, en plus des prestations habituelles de la société de nettoyage. ■



RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de juin à septembre 2011, les jeunes garçons et filles nés en juin 1995,
- de juillet à octobre 2011 pour ceux nés en juillet 1995,
- d'août à novembre 2011 pour ceux nés en août 1995.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
 - livret de famille des parents,
 - décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
 - un justificatif de domicile récent.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h
Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45
Tél. 01.46.76.46.50



Charenton Magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville : www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Indra PERINGADAN SANKURU

Léa BRAUCH

Anaïs DESCHAMPS

Anouk OUAZENE

Mathieu BOUCHER

Lysa LORAZO RABEAU

Elia ZERBIB

Aïcha SOUMARE

Lenny NACCACHE

Nathane DAHAN

Elliott LAMMENS SEBAOUN

Milla KORENBAJZER

Olivia COIFFE

Léa THOMASSE

Solia NICOLAOU

Lilya BERRAHIL

Manon DELNORD

Léonard DU--VANDARA

Kenza SOARES SILVA

Romain SAULIÈRE

Anis HASSOUN

Alexandre LARU

Lisa TOLILA

Raphaël JEAN--BERDEAUX

Evan BEN HAIM

Inès HERLET

Selyan AHRAS

Charly BOIVIN

Léonard DELALANDE

Ruben ANKONINA

Ulysse BUFFET COUTON

Raphaël TRUEBA

Ruben BITTON

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Yasmina KERROUCHE
et Schemch-EI-Dinne BOUABIDA

Suzanne SIMONNOT
et Amaury MYLÔNAS

Fahima KHAMIS
et Stéphane VITIELLO

Catherine LETRANGE
et Franck BALANDIER

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Yvonne LEMAITRE veuve MARQUET

Elise KOEHNLEIN veuve BOUTEILLER

Jacques BERTRAND

Daniel LERR

Lorette NAKACHE épouse FERTOUT

Serge OUZILLOU

Arlette GERMAIN épouse TRAN-TRINH VAN

André PEYRÉ

Christian AVRIL

Grégoire ALVAREZ

Jeanne DECHAUX épouse BOUCHOUX



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvdanekker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• **Dimanche 29 mai**
Nguyen
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32

• **Jeudi 2 juin**
Laclaire
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

• **Dimanche 5 juin**
Roy
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68

• **Dimanche 12 juin**
Auger
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• **Lundi 13 juin**
Mondot
2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• **Dimanche 19 juin**
Kem Chouen
46, avenue de L. de Tassigny
Tél. 01.43.68.20.33

• **Dimanche 26 juin**
Krief
54, rue de Paris
Tél. 01.43.68.01.41

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, **le lundi 6 juin à partir de 19h.**

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu **le vendredi 17 juin à partir de 19h30** en Mairie.

DERNIÈRE MINUTE



Si vous avez plus de 18 ans, que vous aimez cuisiner et recevoir... Participez à l'émission d'M6 "Un dîner presque parfait" spéciale "Brunch" qui se déroulera à Paris et proche banlieue, n'hésitez pas et **inscrivez-vous avant le 30 juin prochain en contactant Laurline au 01.41.92.73.36 ou par courriel à diner.brunch@gmail.com** ■

Pour eux, l'amour est d'or...

Saluons M. et Mme Hardouin ainsi que M. et Mme Leroy qui ont respectivement célébré en Mairie les 26 mars et 9 avril derniers leurs noces d'Or entourés de leurs amis et des membres de leurs familles. **Félicitations à tous ! ■**

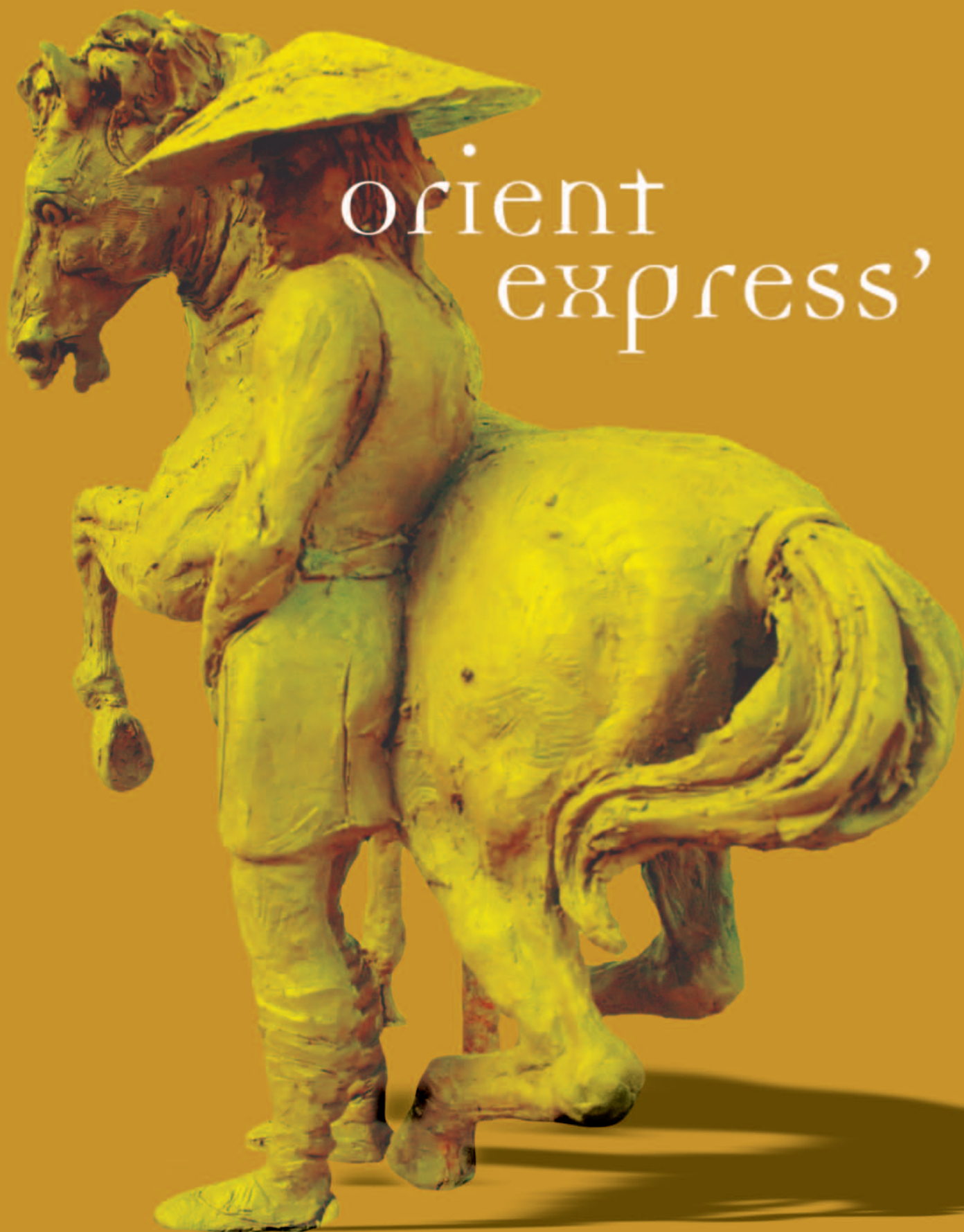


M. et Mme Hardouin.



M. et Mme Leroy.

EXPOSITION PORTES OUVERTES 2011



atelier d'arts plastiques Pierre Soulages

SAMEDI 18 JUIN 2011 > 10 H À 18 H



87 bis, rue du Petit Château & 9, place de la Coupole
94220 Charenton-le-Pont Tél. : 01 46 76 66 06 M^oLiberté



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice